

BESOIN DE FORMER VOS SALARIES

FORMATION, CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT

Catalogue 2019

SPECIAL CRECHE



Organisme de Formation

VARA PRODUCTION - Organisme de formation

8 rue Juliette Giret - 09500 RIEUCROS

Tél : 05.61.67.37.21

Mail : contact@varaproduction.fr

Sommaire

SECURITE INCENDIE

FORMATIONS

Lutter contre l'incendie

Manipulation extincteur	6
-------------------------	---

Evacuer en Sécurité

Incendie et Evacuation	7
------------------------	---

Organiser la lutte contre l'incendie

Référent incendie en ERP – ERT	8
--------------------------------	---

SECOURISME

FORMATIONS

S'initier aux premiers secours

Défibrillateur Automatisé Externe et la Réanimation Cardio-pulmonaire	11
---	----

Devenir secouriste

Sauveteur Secouriste du Travail	12
---------------------------------	----

Sauveteur Secouriste du Travail – Maintien et Actualisation des Compétences	13
---	----

Gestes de Premiers Secours petite enfance	14
---	----

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

FORMATIONS

Prévenir et identifier les troubles musculo-squelettiques

Gestes et postures	17
--------------------	----

Gestes et postures petite enfance	
-----------------------------------	--

Devenir et maintenir ses compétences d'Acteur Prévention Secours

Acteur Prévention Secours Aide et Soins à Domicile	18
--	----

Acteur Prévention Secours Aide et Soins à Domicile – Maintien et actualisation des Compétences	19
--	----

HABILITATION ELECTRIQUE

FORMATIONS

Travailler à proximité d'une installation électrique

Opération simple d'ordre non électrique – B0-H0-H0V – Exécutant / Chargé de chantier	22
Recyclage - Opération simple d'ordre non électrique – B0-H0-H0V – Exécutant / Chargé de chantier	23

Réaliser des opérations simples en électricité

Opération simple d'ordre électrique – BS-BE Manœuvre Chargé d'intervention élémentaire / Chargé d'opération spécifique	24
Recyclage – Opération simple d'ordre électrique – BS-BE Manœuvre Chargé d'intervention élémentaire / Chargé d'opération spécifique	25

MANAGEMENT ET SECURITE

FORMATIONS

Organiser la prévention des risques professionnels

Evaluer les risques professionnels : réaliser son document unique	28
Correspondant interne en prévention sécurité santé au travail	29

SECURITE
INCENDIE

Lutter contre l'incendie
Evacuer en sécurité
Organiser la lutte contre l'incendie



MANIPULATION EXTINCTEUR

Formation initiale



Objectif :

A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :

- *Connaitre les différents types de feux
- *Mettre en oeuvre les moyens de secours si nécessaire.
- *Mettre en oeuvre les procédures.

Durée :

Formation de 1H30

Programme de la formation :

Partie théorique :

- *Théorie du triangle de feu.
 - *Les classes de feux
 - *Le danger des fumées.
- *Les différents types d'extincteurs et leurs rôles.
 - *Mettre en oeuvre un extincteur
 - * les procédures internes.

Partie pratique :

- *Exercice réel d'extinction sur bac à feu écologique.

Les supports remis aux stagiaires :

- *Attestation de formation.
- *Memento incendie.





Formation incendie (Spéciale crèche et M.A.M.)



Public concerné

Tout personnel.

Objectif

A l'issue de la formation le participant doit être capable de :

- *Connaître les différents types de feux.
- *Mettre en oeuvre les moyens de secours si nécessaire.
- *Participer efficacement à une évacuation.

Durée

total :3H00
décomposé de la manière suivante:
* 2 sessions incendie (1h chacune)
* 1 exercice d'évacuation (1h)

Document remis

Attestation de formation.

Programme

Partie incendie

- Théorie du triangle de feu.
- La propagation et la destruction.
- Les classes de feux et les agents extincteurs.
- Le danger des fumées.
- Les extincteurs : eau et CO2.
- L'attaque du feu, la marche générale et l'intervention.
- Les moyens d'alerte, d'alarme et de liaison.
- Exercice manipulation extincteur

Exercice Evacuation

- Reconnaissance des lieux.
- Les consignes internes incendie.
- Exercice d'évacuation





REFERENT INCENDIE EN ERP / ERT



Objectif

Acquérir les connaissances techniques et réglementaires afin d'assurer la fonction de référent en sécurité incendie dans un ERP.

Public

Tout personnel en charge de la sécurité incendie.

Equipe Pédagogique

Formateur SSIAP 3.

Durée

7h00

Documents remis

- Attestation de formation
- Livret de formation
- Divers documents

N° APF: 73 09 00501 09

Programme de la formation

Théorique

- Les obligations réglementaires dans un ERP / ERT
- Tenir un registre de sécurité :
 - Les vérifications périodiques.
 - Les obligations réglementaires.
 - La commission de sécurité.
- L'alarme :
 - Les organes de déclenchement et de détection.
 - Les numéros d'alerte.
- L'évacuation :
 - L'exercice évacuation
 - Diriger un exercice d'évacuation.
 - Gérer une évacuation.
 - Compléter une fiche bilan d'évacuation.
- Les facteurs aggravants :
 - Encombrement.
 - Le personnel non formé.
 - Le respect des consignes de sécurité.
- Le matériel nécessaire pour l'évacuation.

Pratique

- Visite d'un établissement.
- Exercices d'évacuation.
- Levée de doute.



SECOURISME

S'initier aux premiers secours
Devenir secouriste



Le défibrillateur et la Réanimation cardio-pulmonaire

Public concerné

Tout public

Objectifs

Conduite à tenir devant un arrêt cardiaque.

A l'issue de formation le participant aura été formé à la prise en charge d'une personne en arrêt cardiaque et l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe.

Equipe pédagogique

Formateur PAE3 ou formateur SST.

Programme

- Qu'est-ce que l'arrêt cardiaque.
 - Les conséquences d'un arrêt cardiaque.
 - Comment reconnaître un arrêt cardiaque.
 - Les gestes de secours en présence d'une victime en arrêt cardiaque.
- Questions diverses.

Durée

1h45



Formation initiale SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



Public

Tous salariés d'entreprises
publiques ou privées

Encadrement

Formateur à jour de sa formation

Pré-requis

Aucun

Objectif

* Etre capable d'intervenir face
à une situation d'accident

* Etre capable de mettre en application ses
compétences de SST au service de l'entreprise

Durée

Formation de 14 heures de face à face
pédagogique de 4 à 10 stagiaires,
+ module optionnel "Risques spécifiques"
(durée à déterminer).

Méthodes et modalités d'animation

Animation à l'aide d'un support vidéo projeté.
Alternance d'apports théoriques
et d'échanges, étude de cas
et mise en situation.



Programme

ETRE CAPABLE D'INTERVENIR FACE A UNE SITUATION D'ACCIDENT:

1. Situer le cadre juridique : dans son entreprise,
en dehors et lors de son intervention
2. Réaliser une protection adaptée
3. Examiner la victime
4. Faire alerter ou alerter les secours selon l'organisation
de l'entreprise
5. Etre capable de secourir:
Face à un saignement abondant, à un étouffement, à une
personne qui parle et se plaint d'un malaise, de brûlures,
de plaies graves ou plaies simples,
ou ne parle pas et respire et ne respire plus

ETRE CAPABLE DE METTRE EN APPLICATION SES COMPETENCES DE SST AU SERVICE DE L'ENTREPRISE:

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation
de la prévention
7. Mettre en œuvre ses compétences en matière de
protection au profit de la prévention
8. Informer les personnes désignées dans le plan
d'organisation de la prévention de la (ou des) situation(s)

Evaluation

Evaluation des stagiaires par le biais de 2 épreuves certificatives
réalisées à partir de:

- Mise en place d'une situation d'accident de travail simulée
- sous forme d'entretien entre le candidat et le formateur

Supports remis

- * Une carte de Sauveteur Secouriste du Travail
- * Un aide mémoire
- * Un autocollant SST



Organisme de Formation Vara production
8 rue Juliette Giret - 09500 RIEUCROS
Tèl : 05.61.67.37.21 Mail : contac@varaproduction.fr
N° siret: 803 823 806 00028 N° activité: 73 09 00501 09

Maintien et Actualisation des Compétences SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



Public

Tous salariés d'entreprises
publiques ou privées

Encadrement

Formateur à jour de sa formation

Pré-requis

Etre titulaire du certificat SST
délivré par le réseau AMRP/INRS

Objectif

* Maintenir et actualiser ses compétences de
sauveteur secouriste du travail

Durée

Formation de 7 heures de face à face
pédagogique. de 4 à 10 stagiaires,
+ module optionnel "Risques spécifiques"
(durée à déterminer).

Méthodes et modalités d'animation

Animation à l'aide d'un support vidéo projeté.
Alternance d'apports théoriques
et d'échanges, étude de cas
et mise en situation.



Programme

Révision des compétences:

**ETRE CAPABLE D'INTERVENIR FACE A UNE
SITUATION D'ACCIDENT:**

1. Situer le cadre juridique : dans son entreprise,
en dehors et lors de son intervention
2. Réaliser une protection adaptée
3. Examiner la victime
4. Faire alerter ou alerter les secours selon l'organisation
de l'entreprise
5. Etre capable de secourir:
Face à un saignement abondant, à un étouffement, à une
personne qui parle et se plaint d'un malaise, de brûlures,
d'une douleur empêchant tous mouvement, d'une plaie qui
ne saigne pas abondamment
Face à une victime qui:
ne parle pas et respire et ne respire pas

**ETRE CAPABLE DE METTRE EN APPLICATION SES
COMPETENCES DE SST AU SERVICE DE L'ENTREPRISE:**

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation
de la prévention
7. Mettre en œuvre ses compétences en matière de
protection au profit de la prévention
8. Informer les personnes désignées dans le plan
d'organisation de la prévention de la (ou des) situation(s)

Evaluation

Evaluation des stagiaires par le biais de 2 épreuves certificatives
réalisées à partir de:

- D'une situation d'accident de travail simulée
- sous forme de questions courtes et simples après l'évaluation 1

Supports remis

- * Une carte de Sauveteur Secouriste du Travail
- * Un aide mémoire
- * Un autocollant SST

ANALYSE

Organisme de Formation Vara production

8 rue Juliette Giret - 09500 RIEUCROS

Tél : 05.61.67.37.21 Mail : contac@varaproduction.fr

N° siret: 803 823 806 00028 N° activité: 73 09 00501 09



GESTES ELEMENTAIRES DE 1^{ers} SECOURS PETITE ENFANCE

Public concerné

Personnels assurant la garde de jeunes enfants dans des crèches, écoles, à domicile, centres aérés, colonies de vacances, M.A.M..

Objectifs

Agir efficacement face à une situation d'accident, savoir analyser, identifier et réagir devant un enfant présentant des signes de détresse.

Durée

4H de face à face pédagogique.



Programme

La prévention des risques

L'alerte.

Les étouffements chez l'enfant et le nourrisson.

Les saignements abondants.

L'enfant ne répond pas mais respire.

L'enfant ne répond pas et ne respire pas.

Les traumatismes.

Les brûlures

Les Malaises.



Supports remis

Attestation de formation.
Livret récapitulatif.

*PREVENTION DES
RISQUES
PROFESSIONNELS*

Prévenir et identifier les troubles musculo-squelettiques
Devenir et maintenir ses compétences d'Acteur Prévention Secours

FORMATION GESTES ET POSTURES

Public concerné

Tous salariés des entreprises publiques ou privées.

Objectifs

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable d'assurer sa propre sécurité et celle de ses collègues en mettant en oeuvre des techniques de manipulation élaborées et adaptées à sa tâche.

Appréhender les risques dorso-lombaires et la prévention (directive du Conseil 90/269/CEE et code du travail Art. R231-66).

Durée

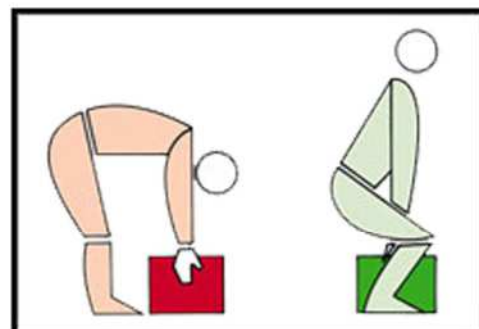
7h de face à face pédagogique.

Programme

- * Les gestes et postures en milieu industriel et tertiaire.
- * Le squelette.
- * Les muscles.
- * La colonne vertébrale.
- * La vertèbre.
- * L'accident de la colonne vertébrale.
- * Facteur aggravant.
- * Exemple de poste de travail.
- * QCM avant et après le stage.

Supports remis

- * Attestation de formation.
- * Livret de formation.





Petite enfance

Gestes et postures Secteur Petite enfance



Petite Enfance

Public

Tout le personnel travaillant dans le secteur de la petite enfance

Objectif

- Connaître les risques de son métier
- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Identifier un danger et les risques associés
- Comprendre le fonctionnement du corps humain et les risques d'atteintes à la santé
- Analyser sa situation de travail et définir des pistes de solution

Durée

4 h00

Documents remis

- Attestation de formation
- Livret de formation

Programme de la formation

- Identifier la place de l'activité physique dans l'activité professionnelle:

- Les notions d'AT/MP
- Les notions de danger, de risque et de dommage
- Les notions de base d'anatomie / physiologie
- Les atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences

- Analyser sa propre situation de travail et dégager des pistes de solution:

- La notion de situation de travail
- Description des sollicitations du corps dans son activité
- Les déterminants de cette activité
- L'élaboration et la communication des pistes de solution
- Les principes généraux de prévention

- Mise en pratique des principes de sécurité physique et d'économie d'efforts:

- Intégrer les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts
- Appliquer ces principes à la manutention manuelle des enfants en bas âge



Référencés:



Organisme validé et référencé



VARA Production - Organisme de formation
8 rue Juliette Giret - 09500 RIEUCROS
Tél: 05.61.67.37.21 Mail: contact@varaproduction.fr

Formation Initiale

Acteur prévention secours intervenant à domicile (APS ASD)

Public

Personnel travaillant dans
le secteur de l'aide à domicile

Pré requis

Aucun

Objectif

- Connaître les risques de son métier
- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Identifier un danger et les risques associés
- Comprendre le fonctionnement du corps humain et les risques d'atteintes à la santé
 - Analyser sa situation de travail et définir des pistes de solution
 - Le sauveteur secouriste du travail
 - La conduite à tenir en cas d'accident

Durée

Formation de 21h00
de 4 à 10 personnes par session

Documents remis

- Certificat de formation INRS
- Livret de formation

Encadrement de la formation

Formateur à jour de sa formation continue

Méthodes et modalités d'animation

Animation à l'aide d'un support vidéo projeté.
Alternance d'apports théoriques
et d'échanges, étude de cas
et mise en situation

Programme de la formation

Domaine de compétences 1 : PREVENTION

- * Etre capable d'être acteur de la prévention des risques liés à son métier Situer son rôle d'acteur de la prévention sur son lieu de travail
- * Situer son rôle d'acteur de la prévention sur son lieu de travail
- * Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail, ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec la personne aidée ou l'entourage familial et professionnel
- * Repérer les situations à risques liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- * Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse
- * Informer la personne aidée ou l'entourage familial des situations dangereuses identifiées et proposer une solution simple pour une approche partagée

* Alerter la hiérarchie

- * Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour la personne aidée et l'intervenant visant une efficacité maximum de l'intervention

Domaine de compétence 2 : SECOURS

- * Etre capable d'adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement Situer le cadre juridique de son intervention
- * Réaliser une protection adaptée
- * Examiner la victime avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- * Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existante
- * Secourir la victime de manière appropriée

Maintien et Actualisation des Compétences Acteur prévention secours intervenant à domicile (APS ASD)

Public

Personnel travaillant dans
le secteur de l'aide à domicile

Pré requis

Personnel certifié APS ASD
de moins de 24 mois

Objectif

- Connaître les risques de son métier
- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Identifier un danger et les risques associés
- Comprendre le fonctionnement du corps humain et les risques d'atteintes à la santé
 - Analyser sa situation de travail et définir des pistes de solution
 - Le sauveteur secouriste du travail
 - La conduite à tenir en cas d'accident

Durée

Formation de 07h00
de 4 à 10 personnes par session

Documents remis

- Certificat de formation INRS
- Livret de formation

Encadrement de la formation

Formateur à jour de sa formation continue

Méthodes et modalités d'animation

Animation à l'aide d'un support vidéo projeté.
Alternance d'apports théoriques
et d'échanges, étude de cas
et mise en situation

Programme de la formation

Domaine de compétences 1 : PREVENTION

- * Etre capable d'être acteur de la prévention des risques liés à son métier Situer son rôle d'acteur de la prévention sur son lieu de travail
- * Situer son rôle d'acteur de la prévention sur son lieu de travail
- * Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles, ses lieux de travail, ses déplacements ainsi que le contexte relationnel avec la personne aidée ou l'entourage familial et professionnel
- * Repérer les situations à risques liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- * Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse
- * Informer la personne aidée ou l'entourage familial des situations dangereuses identifiées et proposer une solution simple pour une approche partagée
- * Alerter la hiérarchie
- * Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes pour la personne aidée et l'intervenant visant une efficacité maximum de l'intervention

Domaine de compétence 2 : SECOURS

- * Etre capable d'adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement Situer le cadre juridique de son intervention
- * Réaliser une protection adaptée
- * Examiner la victime avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- * Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existante
- * Secourir la victime de manière appropriée

***HABILITATION
ELECTRIQUE***

Travailler à proximité d'une installation électrique
Réaliser des opérations simple en électricité

Public/Pré-requis

**Personnel non électricien
qui opère dans des zones
où existent des risques
électriques.**

Objectif

**Exécuter en sécurité des
opérations simples
d'ordre non électrique.**

Formateurs

**Electriciens qualifiés ayant
une expérience certaine
dans les domaines
électriques concernés.**

Durée

**1 jour de face à face
pédagogique.**

Supports remis

Attestation de formation.

Programme

- **Présentation et évolution de la réglementation en électricité.**
- **Notions sur les grandeurs de base.**
- **Les dangers électriques.**
- **Les zones à risque électriques.**
- **Les niveaux d'habilitation.**
- **Les documents applicables.**
- **Les moyens de protection (EPC-EPI).**
- **Utilisation des matériels et outillages de sécurité.**
- **Conduites à tenir en cas d'accident ou incendie d'origine électrique.**
- **Contrôle individuel des connaissances.**
- **Application sur une installation type (maquette pédagogique).**
- **Travaux pratiques et évaluation pratique sur site du stagiaire.**

Validation

A l'issue de la séance pratique, un avis et une proposition de titre d'habilitation pré rédigé seront adressés à l'employeur.



Public/Pré-requis

**Personnel non électricien
qui opère dans des zones
où existent des risques
électriques.**

**Personnel non électricien
titulaire d'un titre d'habilitation
en limite de validité.**

Objectif

**Exécuter en sécurité des
opérations d'ordre non électrique,
dans le respect des prescriptions de
la publication UTE C 18-510 version
2010 pour les personnes habilitées
selon la version 1988.**

Formateurs

**Electriciens qualifiés ayant
une expérience certaine
dans les domaines
électriques concernés.**

Durée

**1 jour de face à face
pédagogique.
Recyclage tous les 3 ans.**

Programme

- **Retour d'expérience.**
- **Présentation et évolution de la
réglementation en électricité.**
- **Les grandeurs électriques de base.**
- **Analyses de risques.**

Validation

**A l'issue de la formation en salle
une attestation de formation est
adressée à l'employeur.**

Supports remis

Attestation de formation.





Public/Pré-requis



Programme

Personnel non électricien appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manoeuvres sur des ouvrages électriques. Il a reçu préalablement une formation électrique adaptée aux opérations qui lui sont confiées.

Objectif

Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement simples, des manoeuvres dans le respect des textes règlementaires.

Formateurs

Electriciens qualifiés ayant une expérience certaine dans les domaines électriques concernés.

Durée

2 jours dont 1/2 jour de pratique.

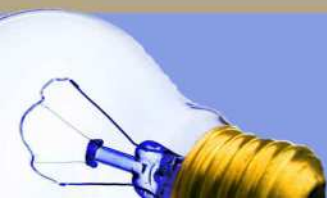
Supports remis

Attestation de formation.

- **Présentation et évolution de la réglementation en électricité.**
- **Notions sur les grandeurs de base.**
- **Les dangers électriques.**
- **Les zones à risque électriques.**
- **Les niveaux d'habilitation.**
- **Les documents applicables.**
- **Les moyens de protection (EPC-EPI).**
- **Utilisation des matériels et outillages de sécurité.**
- **Conduites à tenir en cas d'accident ou incendie d'origine électrique.**
- **Contrôle individuel des connaissances.**
- **Application sur une installation type (maquette pédagogique).**
- **La distribution électrique.**
- **Le matériel électrique.**
- **Les EPI. La mise en sécurité.**
- **Les procédures d'intervention BS.**

Validation

A l'issue de la séance pratique, un avis et une proposition de titre d'habilitation pré rédigé seront adressés à l'employeur.





Public/Pré-requis

Personnel non électricien opérant dans des zones où existent des risques électriques.
Personnel non électricien titulaire d'un titre d'habilitation en limite de validité et devant évoluer vers le niveau BS et/ou BE Manoeuvres.

Objectif

Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement simples, des manoeuvres dans le respect des prescriptions de la C 18-510 version 2010 pour les personnes habilitées selon la version 1988.

Formateurs

Electriciens qualifiés ayant une expérience certaine dans les domaines électriques concernés.

Durée

1,5 jours dont 1/2 jour de pratique.
Recyclage tous les 3 ans.



Programme

- Retour d'expérience.
- Présentation et évolution de la réglementation en électricité.
- Les grandeurs électriques de base et le matériel électrique.
- Les moyens de protection (EPC-EPI).
- Analyses de risques.
- Travaux pratiques et évaluation pratique sur site du stagiaire.

Validation

A l'issue de la séance pratique, un avis et une proposition de titre d'habilitation pré rédigé seront adressés à l'employeur.

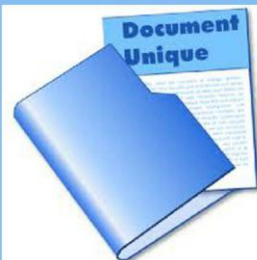
Supports remis

Attestation de formation.



MANAGEMENT
ET
SECURITE

*Evaluer les risques professionnels : réaliser son Document Unique
Correspondant interne en prévention sécurité santé au travail*



Règlementation

Le chef d'établissement doit transcrire dans un Document Unique (D.U.) les résultats de l'évaluation des risques pour la sécurité et la santé. Ce document doit être mis à jour au moins annuellement. (Code du Travail, article R.230-1, décret n°2001-20016 du 5 novembre 2001).

Objectif

Elaborer son Document Unique en étant capable d'identifier et hiérarchiser les risques professionnels.

Public

Personnel désirant assurer la réalisation du Document Unique en intra entreprise.

Durée

14 h sur 2 journées

Programme de la formation

- La réglementation et les sanctions :
 - Code du Travail.
 - Le différents décrets et circulaires.
 - Les acteurs internes et externes.
- Organisation de l'évaluation des risques :
 - Identification des postes de travail.
 - Découpage des unités de travail.
 - Identifier les dangers.
 - Estimer et hiérarchiser les risques.
 - Les cas particuliers.
 - L'évaluation des risques psycho-sociaux.
- Rédiger et organiser son Document Unique :
 - Recueillir les résultats de l'évaluation.
 - Les éléments obligatoires.
 - La mise en forme.
- Construire son plan d'actions de prévention :
 - Agir sur les causes et diminuer les risques.
 - Planifier les actions de prévention.
 - Le management des risques.
- Le suivi et la mise à jour du Document Unique.
 - Suivi des actions mises en place.
 - Organiser le bilan de son D.U.
 - Réévaluer les risques professionnels.
 - Révision et amélioration du plan d'actions.
 - Mise à jour du D.U.



Correspondant interne en prévention sécurité santé au travail



Depuis le 1er juillet 2012, et quel que soit l'effectif de l'entreprise, tout employeur a obligation de nommer un responsable sécurité dans son entreprise. Cette obligation est posée par l'article: L 4644-1 du Code du travail (Loi n°2011-867 du 20/07/2011)

Objectif

Devenir acteur actif de l'amélioration des conditions de santé et de sécurité au travail au sein de son entreprise

Durée

21 heures

Pré-Requis

* Avoir effectué l'auto formation en ligne «Acquérir des bases en prévention des risques professionnels» de l'INRS

Equipe pédagogique

Consultant en prévention des risques professionnels

Documents remis

Livret pédagogique
Attestation de formation

N° d'APF 73 09 00501 09



Prévention



Programme de la formation

- * La réglementation
- * Les enjeux de la prévention des risques professionnels
- * Les principaux indicateurs de santé au travail dans l'établissement et les définitions
- * Les conditions d'une démarche prévention santé sécurité
- * La méthodologie d'analyse et d'évaluation des risques professionnels au poste de travail
- * L'analyse d'un accident de travail
- * La réalisation d'un plan d'action
- * Les divers moyens et outils de la prévention santé sécurité
- * L'obligation de pénibilité au travail
- * Retranscription dans le document unique

Les moyens pédagogiques

Supports audiovisuels
Vidéo projecteur, paperboard
Fiches de progression pédagogique
Système informatisé de réponse

Evaluation

*Evaluation sous forme de QCM



**Formations partout en France en
Intra-entreprise
& Inter-entreprises.**

**Formation, conseil,
Audit de sécurité,
Accompagnement.**

Site : www.varaproduction.fr

NOUS CONTACTER



VARA PRODUCTION Organisme de Formation

8 rue Juliette Giret 09 500 RIEUCROS

Tél : 05.61.67.37.21

E-mail : contact@varaproduction.fr

 **Datadock**
Organisme
Référéncé


IMPRIM'VERT®